



DECISION DU MAIRE N° 2024-24

Acceptation d'un don manuel de 100 panneaux photovoltaïques non grevés de conditions et de charges

Le Maire de la commune de CLAIRA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-2 alinéa 9 ;

VU la délibération du Conseil municipal D2023/07/20 en date du 20 juillet 2023 portant délégation du Conseil municipal au Maire ;

VU le courrier de la société visiolar SAS en date du 10 février 2023 proposant à la commune le don d'une centaine de panneaux photovoltaïques annexé ;

VU le courriel de la société visiolar SAS en date du 30 janvier 2024 indiquant la valeur d'ensemble des panneaux photovoltaïques estimés à 10 000,00 euros HT et transmettant les caractéristiques techniques des panneaux annexé.

CONSIDERANT que par courrier susvisé la société visiolar SAS, sise route de Saint Cyprien 66200 Corneilla del Vercol, a proposé à la commune de lui donner sans conditions et sans charges une centaine de panneaux photovoltaïques.

CONSIDERANT les caractéristiques techniques des panneaux photovoltaïques données.

CONSIDERANT que la société visiolar estime l'ensemble de ces panneaux à 10 000,00 euros HT soit 12 000 euros TTC.

CONSIDERANT que la commune souhaite accepter ce don manuel en vue de l'installation desdits panneaux sur les bâtiments publics (écoles, mairie, etc.) de la collectivité.

DECIDE :

- D'ACCEPTER la proposition de don de la société Visiolar SAS d'une centaine de panneaux photovoltaïques dont l'ensemble est estimé à 10 000,00 euros HT soit 12 000,00 euros TTC. Ce don n'est pas grevé de conditions et de charges. Cet actif fera l'objet d'une intégration comptable dans le patrimoine communal en étant affecté au budget principal de l'exercice 2024.

Fait à CLAIRA, le 30 janvier 2024.

Marc Petit
Maire de Claïra



La présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de son affichage. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de son affichage devant le tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Piot 34 000 Montpellier.